



SNUipp-FSU 37

Paul Agard
Secrétaire Départemental à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

A Saint Avertin le 8 décembre 2021

Objet : *Brassage des élèves et niveau 3*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;

Par courrier en date du 8 décembre, L'IENA de la Haute-Garonne a envoyé ce jour une note aux IEN et aux directeurs.directrices qui stipule qu'avec le nouveau protocole niveau 3 le brassage n'est plus possible et donc qu'un-e enseignant.e non remplacé.e impose la fermeture de la classe.

« Toulouse, le 8 décembre 2021

L'adjoint au directeur académique

des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne chargé du 1er degré

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Au regard du contexte sanitaire « niveau 3 », la limitation du brassage est requise et la répartition des élèves dans d'autres classes n'est plus possible.

Par ailleurs, malgré le travail scrupuleux des services de la DSDEN 31 et des secrétariats de circonscriptions, certains enseignants absents ne peuvent être remplacés car tous les remplaçants disponibles sont déjà affectés sur d'autres classes.

Dès lors lorsqu'un enseignant absent est non remplacé, la classe est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Vous trouverez ci-joint une lettre type pour signifier cette situation aux parents.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement et vous en remercie chaleureusement.

Veillez recevoir mesdames et messieurs les directeurs mes sincères salutations. »

Nous sollicitons votre intervention M. le Directeur Académique au regard de la situation dans les écoles d'Indre et Loire pour que vous preniez les mêmes dispositions afin de limiter le brassage et ainsi la propagation de la pandémie.

Cette mesure limitera les risques de contamination pour nos élèves ainsi que leurs proches et les personnels enseignant-es et AESH dont vous avez la responsabilité.

En vous priant de croire, M. le DASEN, à notre profond attachement au service public de l'Éducation nationale et à la défense de ses personnels.

Paul Agard

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles P.e.g.c.
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN 02 47 61 82 91 mail : snu37@snuipp.fr site : <http://37.snuipp.fr>
tél 47 61 82 91 télécopie 47 05 71 75